

Lutter pour le climat: lutter pour nos droits

Chronique internationale

João Rebelo

Responsable de programme à UPR Info *



Alors que la Californie fait face à des incendies dévastateurs, que Mayotte a récemment été ravagée par l'ouragan Chido et que la région de Valence, en Espagne, a été frappée par des intempéries d'une rare intensité, ces événements tragiques viennent une nouvelle fois souligner l'urgence d'agir face à la situation climatique. Si de tels phénomènes extrêmes frappent depuis des décennies et de façon disproportionnée certaines régions du globe, souvent moins médiatisées, ces événements nous rappellent douloureusement que nous sommes tous concernés par les défis auxquels le changement climatique nous confronte.

Ces catastrophes mettent brutalement en lumière que les impacts du changement climatique portent directement atteinte à nos droits fondamentaux: le droit à un logement décent, à l'accès à l'eau, à la sécurité alimentaire, à la santé et, in fine, à la vie elle-même. Il devient donc impératif que les débats et les réponses déployées pour faire face aux défis environnementaux intègrent une approche centrée sur les droits humains.

La Genève internationale dispose de mécanismes efficaces pour intégrer cette perspective de droits de la personne dans la lutte contre le changement climatique. Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, à travers son Examen périodique universel (EPU), offre un cadre dans lequel la situation des droits humains de chaque État membre est examinée tous les quatre ans et demi, et où toutes les questions relatives aux droits humains, y compris celles liées aux conséquences du changement climatique, peuvent être soulevées et discutées.

Grâce aux recommandations formulées lors de l'EPU, les États peuvent suggérer à leurs pairs des actions afin de renforcer les lois nationales relatives à la protection d'un environnement propre, sain et durable, et mettre en œuvre des poli-

tiques publiques pour atténuer les effets du réchauffement climatique. En 2023, la Suisse a été examinée pour la quatrième fois dans le cadre de l'EPU, et a reçu 15 recommandations liées à l'environnement et au climat. Parmi celles-ci, elle a notamment accepté de prendre des mesures pour mettre en œuvre l'Accord de Paris, réduire les émissions de gaz à effet de serre et renforcer sa législation afin de promouvoir et protéger le droit à un environnement propre, sain et durable. Dans ce contexte, l'EPU ne se limite pas à intégrer une perspective de droits humains dans les enjeux climatiques, il joue également un rôle essentiel dans la mise en œuvre des engagements pris dans d'autres

«En 2023, la Suisse a été examinée pour la quatrième fois dans le cadre de l'EPU.»

instances onusiennes, incitant les États à passer à l'action. En Suisse, la loi fédérale sur la réduction des émissions de CO₂ ainsi que celle sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique, sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025, conformément à ses engagements internationaux. Malgré le potentiel de l'EPU, force est de constater que moins de 1% des recommandations formulées dans le cadre de ce mécanisme sont en lien avec les questions climatiques et environnementales. Afin de faire avancer ces questions, il est crucial que la société civile, les détenteurs de droits et les personnes directement affectées par les conséquences du changement climatique utilisent davantage les possibilités offertes par ce mécanisme. L'EPU est un espace participatif, offrant à chacun l'occasion de contribuer à l'élaboration de solutions pour faire face aux défis climatiques qui nous concernent tous.

* UPR Info vise à promouvoir les droits humains à travers l'Examen périodique universel (EPU).

www.tdg.ch

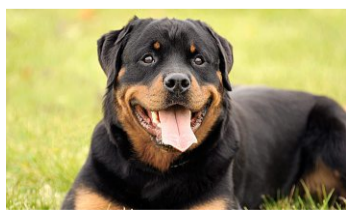
Citernes

● **Incidents** S'interroger sur les risques d'accidents et sur les incidents qui se sont produits ces dernières années – sans gravité heureusement – aux abords des citernes de Vernier.



Chiens

● **Interdiction** S'informer sur la récente décision zurichoise de prohiber l'acquisition de rottweilers afin de protéger la population. Est-ce vraiment la solution?



Peissy

● **Vigneron iconique** Descendre dans la cave de Jean-Pierre Pellegrin à Peissy pour y revivre trente ans de vinification au domaine familial de Grand'Cour. Un succès international!



PHOTOS: LUCIEN FORTUNATI, IMAGO/COONAR, STEEVE LUNCKER GOMEZ

Courrier des lecteurs

Pourquoi faut-il tuer les cerfs?

Lettre du jour

Vernier, 17 janvier Le Tribunal fédéral a tranché la question du comment limiter le nombre de cerfs mais j'aimerais revenir sur le pourquoi? Quelle est la limite acceptable? Pour qui? Pour la forêt, la question a été posée et la réponse donnée: les cerfs ne mettent pas en danger la forêt, les cerfs s'attaquent aux jeunes pousses mais pas aux arbres centenaires. Cet argument de mise en danger d'une autre valeur naturelle est cependant tellement puissant émotionnellement qu'il ne cesse d'être invoqué et tant pis s'il est faux. Pour l'agriculture, la question est plus complexe. Quel type de culture est à risque? Quel seuil de dégâts est acceptable et en regard de quels critères? Quel est le coût



des dégâts par rapport au coût de la pose de barrières de protection? Quelle est la perte économique véridique en regard de l'ensemble des

subventions reçues et sans lesquelles aucune culture n'est rentable à Genève, cerf ou pas cerf? Pour la population, la question a

été posée par voie de pétition et, par deux fois, la réponse était claire: le cerf on l'aime et on souhaite le voir vivre dans nos bois, pardon, dans notre bois de Versoix car il ne se trouve nulle part ailleurs. Des bois qui ne couvrent que 1,7% de notre territoire. La voie de la pétition n'était sans doute pas la bonne pour que la voix du peuple soit prise en compte. L'État, qui n'a de cesse de développer des outils de communication pour sensibiliser la population à «sa» nature, n'a toujours pas pris la peine de l'interpeller et de s'interroger sur la valeur du cerf autrement qu'en civet. Et pourtant, combien de personnes adoreraient qu'on leur propose des activités d'observations locales de ces magnifiques animaux, une chance unique dans un territoire sans chasse qui devrait faire notre fierté.

Christina Meissner

Petite faim

Veyrier, 18 janvier Depuis mon arrivée à Genève, j'ai toujours regretté qu'il n'y ait pas de «Brötli Bar» (bar à canapés) comme à Bâle. Ce local à Bâle existe depuis plus de 70 ans. Idéal pour un petit repas ou après le théâtre, pour y manger un canapé à l'oëuf, céleri, tartare de bœuf, thon, etc. Ouverture jusqu'à minuit. À part au MacDo, où est-ce qu'on peut manger une petite consommation sur le pouce après le théâtre où le cinéma à Genève? Malgré mon âge, je ne désespère pas. **Marcel Brander**

HUG, merci!

Petit-Lancy, 18 janvier La grippe et la bronchite m'ont

conduite par les Urgences aux HUG pour une semaine. Je tiens à souligner la gentillesse, l'humanité, la disponibilité, voire l'écoute des merveilleuses infirmières et de tout le personnel aux tâches ingrates, et mes repas variés et équilibrés avaient du goût. Je me suis régalingé. Merci à toutes et tous!

Claude Koelliker

Tirs de cerfs

Veyrier, 18 janvier C'est carrément insoutenable d'abattre ces cerfs! Impensable carrément. Nous les humains sommes des «envahisseurs de la planète Terre». Le climat commence à nous montrer nos erreurs et c'est bien fait pour nous. Ces cerfs ont le droit de vivre en paix. Honte à

ceux qui vont les tuer et aux juges fédéraux. Il y a d'autres solutions! **Daphné Helbling**

Puffs

Genève, 18 janvier Pour reprendre une phrase, qui est je

Écrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à courrier@tdg.ch, ou à Tribune de Genève, courrier des lecteurs, case postale 5155, 1211 Genève 11. Votre texte doit être concis (1400 signes maximum), signé et comporter vos adresse et téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres.

crois d'une célèbre Greta, je dirai: comment osez-vous? Comment osez-vous accepter de faire la publicité des cigarettes électroniques Iqos dans votre édition de ce week-end alors que dans celle du week-end dernier (sauf erreur et avec confirmation de votre «Bob») vous en décriviez toute la nocivité sur une pleine page (voir «Interdire les puffs? On attend quoi?») «Tribune de Genève» du 11 janvier? C'est clairement la promotion d'une dépendance qui empoisonne principalement notre jeunesse et l'environnement. J'espère que nous serons de nombreux lecteurs à vous demander de ne plus accepter ces publicités et que vous obtempérerez. **Françoise von Arx**

Réflexion de politologues

Quels partis les électeurs préféreraient-ils?

«L'UDC à nouveau en porte-à-faux avec sa base», pouvait-on lire à l'automne 2024, lorsque ses sympathisants ont massivement rejeté la réforme de la LPP, à l'encontre du mot d'ordre du parti. En politique européenne, le PS est tiraillé entre ses deux ailes et risque de se couper de son électeur europhile. Et pour le PLR, concilier les intérêts des PME exportatrices, des multinationales et des petits commerçants reste un défi constant. Même s'il est moins contesté que dans d'autres pays, notre système de partis n'est pas immunisé contre une crise de représentation. Moins d'un citoyen suisse sur 20 a une carte de parti et près des trois quarts des électeurs ne se sentent proches d'aucun parti, un nouveau record. Comment les partis pourraient-ils ou devraient-ils se positionner pour mieux représenter les électeurs?

Pour répondre à cette question, nous avons analysé les préférences politiques des citoyennes et des citoyens sur divers enjeux - de la protection de l'environnement à l'augmentation de l'âge de la retraite, en passant par la question de savoir combien d'argent l'État devrait dépenser, et pour quoi - à partir des données de l'enquête électorale suisse Selects 2023 (4800 répondants). À l'aide d'un algo-

Pascal Sciarini

Professeur de science politique Université de Genève



Rahel Freiburghaus

Postdoc Université de Berne



Adrian Vatter

Professeur de science politique Université de Berne



ritme de «clustering», nous avons classé les personnes interrogées ayant des préférences politiques similaires dans des groupes (ou partis). Cela permet d'identifier le nombre - théorique - idéal de partis, ainsi que le profil politique de ces partis. Premier résultat intéressant: alors que le fédéralisme et le système proportionnel en vigueur pour l'élection du Conseil national ont favorisé le développement d'un système multipartisan, la Suisse pourrait bien vivre avec un système bipartisan: sur de nombreuses questions, les opinions se chevauchent bien plus qu'attendu et divisent la population en deux grands groupes. Toutefois, comme cela avait déjà été mis en évidence par d'anciennes recherches en science politique, un système multipartisan a tout son sens dans un pays culturellement fragmenté où plusieurs langues et plusieurs religions coexistent. Selon notre analyse, un système multipartisan «idéal» serait composé de quatre partis, dont le

plus grand serait le parti «du centre». Ses partisans tendent plutôt vers une Suisse attachée à ses traditions, mais leurs préférences politiques sont pour le reste assez modérées: ils ne considèrent pas «l'État» et le «marché» comme des contradictions, ne soutiennent ni une cure d'austérité ni des dépenses sociales supplémentaires, et ne souhaitent pas non plus opposer la protection de l'environnement à la croissance économique. La deuxième force serait le parti «libéral-progressiste». Son électeurat a foi en l'économie de marché, s'oppose au salaire minimum et soutient le relèvement de l'âge de la retraite, mais est ouvert aux changements sociaux, par exemple en matière d'égalité des droits pour les couples de même sexe, ou de politique étrangère. Le parti «vert-social» arrive en troisième position. Sa base revendique la justice sociale, la protection de l'environnement, le soutien aux migrants et l'égalité des droits pour les minorités sexuelles.

Enfin, le parti «national-conservateur» rassemble les adversaires acharnés de l'UE favorables à une politique «Switzerland first», qui doit défendre les traditions et accorder la priorité à la croissance économique, en limitant autant que possible l'intervention de l'État. La localisation de l'électorat des six principaux partis suisses dans ces quatre groupes/partis fictifs met en évidence les faiblesses du système de partis existants: l'électorat de chaque parti se répartit assez équitablement dans les quatre partis fictifs, ce qui suggère qu'aujourd'hui de nombreux électeurs ne se sentent vraiment chez eux nulle part. Et cela explique aussi pourquoi il est de plus en plus difficile pour les partis politiques d'avoir un profil clair et cohérent: les aspirations de leurs électeurs sont devenues très hétérogènes, voire contradictoires. Un autre sujet de préoccupation pour les partis a été révélé par une récente enquête d'opinion sur la polarisation en Suisse: la majorité des personnes interrogées ressent une baisse de la cohésion sociale, en particulier en raison du net fossé perçu entre riches et pauvres, qui est même considéré comme le principal clivage dans notre pays. Des partis pourront-ils en tirer profit?